

Saint-Barnabé, 2 avril 2020

Madame,  
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra lundi le 6 avril prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Exceptionnellement et conformément à l'arrêté ministériel 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux émis le 15 mars 2020 visant à limiter la propagation du virus COVID-19, cette séance du conseil municipal se tiendra à huis clos.

Malgré l'absence de réunion de travail préalablement à cette séance, nous avons préparé le projet d'ordre du jour suivant que nous vous invitons à modifier si vous le jugez opportun.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **AFFAIRES COURANTES**

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum;
2. Nomination de madame Julie Bordeleau au poste de secrétaire de la réunion;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020;
5. Présentation de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 10 mars et le 6 avril 2020;

#### **FINANCES**

6. Présentation et approbation des comptes;
7. Présentation d'un avis de motion et dépôt d'un projet de règlement visant à modifier temporairement l'application des articles 15 et 16 du règlement 361-19, du 27 janvier 2020, concernant l'intérêt sur tout compte de taxes municipales passé dû ainsi que la pénalité applicable en pareil cas et pour modifier les dates d'échéance déjà fixées au 5 juin et au 4 septembre 2020 dans le cadre de la taxation émise le 3 février 2020 et de toute taxation complémentaire émise après le 1<sup>er</sup> janvier 2020;
8. Dépôt pour approbation d'un rapport relatif aux écritures du journal général effectuées entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 suite à leur inscription dans le système comptable de la Municipalité;

## GESTION DU PERSONNEL

9. Embauche du personnel étudiant nécessaire à la tenue du camp de jour estival 2020 et autorisation de procéder à l'embauche du personnel surnuméraire nécessaire en cas d'absence du personnel régulier;
10. Embauche d'un(e) étudiant(e) au cours de la saison estivale afin de procéder à l'entretien des espaces verts de la municipalité;
11. Calendrier relatif au remplacement du secrétaire-trésorier et directeur général actuel et de l'entrée en fonction de la personne qui va le remplacer ;

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Adoption d'une résolution dans le but de faire part de l'intention ou non de la Municipalité de Saint-Barnabé d'adhérer au regroupement des services incendie de la MRC de Maskinongé;
13. Prise en considération de l'offre de services de la compagnie ADN Communication pour la mise en place d'une application web d'alertes municipales;

## TRANSPORT

14. Adhésion de la Municipalité de Saint-Barnabé en 2020 au Volet souple du Programme de subvention au transport adapté aux personnes handicapées;
15. Appel d'offres public relatif à l'entretien des chemins en hiver à compter de la saison d'hiver 2020-2021;

## HYGIÈNE DU MILIEU

16. Présentation d'un avis de motion et dépôt d'un projet de règlement prévoyant l'adoption d'un règlement d'emprunt d'un montant ne pouvant excéder 1 023 420 \$ pour la réalisation de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le boulevard Trudel ainsi que les chemins Bernard, du Coteau, Duplessis et Petit-Saint-Étienne;
17. Décision du conseil municipal concernant son intention de désigner l'adoption du règlement d'emprunt numéro 364-20, qui vise à décréter un emprunt d'un montant ne pouvant excéder 1 023 420 \$ pour la réalisation de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le boulevard Trudel ainsi que les chemins Bernard, du Coteau, Duplessis et Petit-Saint-Étienne, comme étant prioritaire et pour fixer les modalités retenues par le conseil dans le cadre de la consultation écrite préalable à l'adoption du règlement;

## URBANISME ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

18. Présentation d'un avis de motion et du projet de règlement numéro 363-20 constituant la cinquième modification au règlement de zonage 277-06, dans le but de permettre la garde de poules à des fins récréatives à l'intérieur du périmètre urbain;

19. Adoption du premier projet de règlement numéro 363-20 constituant la cinquième modification au règlement de zonage 277-06 dans le but de permettre la garde de poules à des fins récréatives à l'intérieur du périmètre urbain;
20. Adoption d'une résolution pour fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation relative à l'adoption du règlement numéro 363-20;
21. Adoption d'une résolution ayant pour but d'autoriser une dérogation mineure au règlement de zonage numéro 277-06 (déjà modifié par les règlements 293-09, 321-12, 330,14 et 340,16), ayant pour effet de permettre la construction d'un garage pour l'entreposage de machinerie occupant une surface au sol de 371,6 mètres carrés alors que le règlement prévoit une surface maximale de 83,6 mètres carrés sur l'immeuble situé au 80, rue Bellerive à Saint-Barnabé, sur le lot numéro 2 939 352 du cadastre du Québec, appartenant à monsieur Louis Boucher;

#### LOISIRS ET CULTURE

22. Pour autoriser la demande de permis de vente de boissons alcooliques à l'occasion de la journée de la Fête nationale prévue pour le 23 juin 2019 ;
23. Adoption d'une résolution dans le but d'autoriser l'organisation des célébrations dans le cadre de la Fête nationale du Québec, le 23 juin prochain;

#### AUTRES SUJETS

24. Décision du conseil municipal concernant la reconduction du marché relatif à l'entretien ménager de l'hôtel de ville pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020 (résolution numéro 094-05-18, du 7 mai 2018 volume 46, page 147, déjà reconduit en vertu de la résolution numéro 029-02-19, du 4 février 2019, volume 47, page 97));
25. Décision du conseil municipal concernant la reconduction du marché relatif à l'entretien ménager du bâtiment sanitaire situé au 19, rue du Parc au cours de la période du 15 avril au 15 octobre 2020 et l'entretien occasionnel du centre communautaire la Corvée (résolution numéro 084-05-19 du 6 mai 2019, volume 47, page 201);
26. Décision du conseil municipal relativement à l'utilisation de l'aide financière de 25 000 \$ accordée par la Caisse de l'Ouest de la Mauricie à la suite de la fermeture du Centre de services situé au 780, rue Saint-Joseph date limite août 2020;
27. Demande de monsieur le maire Michel Lemay dans le but d'obtenir le remboursement des frais engagés par lui pour les services de son avocat pour la période du 13 décembre 2019 au 10 mars 2020, dans les dossiers qui concernent l'entretien des chemins en hiver et de l'audition d'une plainte en matière d'éthique et de déontologie devant la Commission municipale du Québec
28. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
  - a)
  - b)
  - c)

29. Questions diverses;
30. Période de questions;
31. Réunion déclarée close ou ajournée.

**Denis Gélinas**  
**Secrétaire-trésorier**  
**2020-04-02**